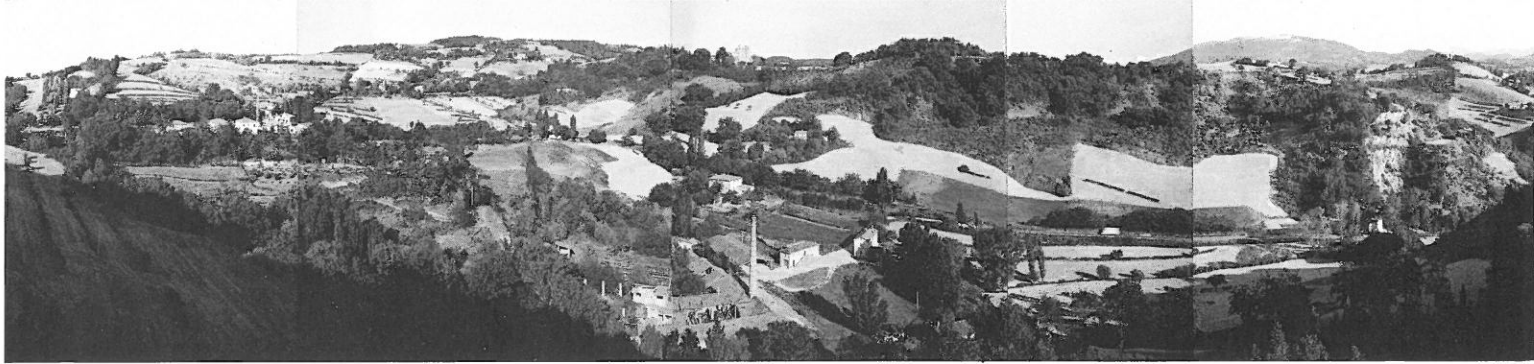


André Corboz

Aptitudes territoriales, logiques concurrentes et implications politiques du projet d'urbanisme



Mon titre peut paraître énigmatique, surtout ici, à Urbino, où le territoire se présente encore en termes traditionnels: peu d'urbanisation, peu d'industries, peu d'infrastructures de transport à grande échelle (tous ces phénomènes étant concentrés sur la côte adriatique).

Je vais donc commencer par expliciter mon propos: dans tout projet d'urbanisme, il y a nécessairement deux partenaires: un territoire donné, d'une part, une intention d'aménagement, de l'autre.

La formule *aptitudes territoriales* souligne que le territoire donné n'est pas une surface neutre et passive, et qu'il faut s'interroger sur lui pour tenter d'en identifier la nature de cas en cas; la formule *logiques concurrentes* a trait à la façon dont, aujourd'hui, les décisions d'aménagement se prennent dans notre système économique;

enfin, la formule *implications politiques* attire l'attention sur le fait que tout acte d'aménagement suppose une responsabilité autre que technique, à travers ce qu'elle encourage ou contre-carre.

J'en viens donc au premier thème, à la première série de considérations, à propos des aptitudes territoriales. L'idée fondamentale, c'est que *toute intervention n'est pas possible, souhaitable ou admissible partout*. Je suppose d'ailleurs qu'il s'agit pour vous d'une évidence. Mais cette idée, que l'on peut qualifier d'écologique au sens le plus large, a mis beaucoup de temps à émerger: à l'époque du triomphalisme industriel et technique, la méthode de la *tabula rasa* était considérée comme progressiste - c'est elle qui sous-tend la Charte d'Athènes. En face de ceux qui, selon l'exigence de Rimbaud, veulent être "absolument modernes", il n'y avait à peu près que des passésistes réactionnaires, soit la masse de ceux qui n'avaient rien compris à la rupture engendrée par les Lumières ou même qui faisaient comme si elle n'avait pas eu lieu. On aurait étonné aussi bien les premiers que les seconds si l'on avait soutenu qu'il existe un "point de vue du territoire", qu'il existe une manière d'agir considérant le territoire comme un *sujet* et non plus comme un objet à manipuler à bien plaisir (selon le parti pris des positivistes) ou comme un ensemble intangible, voire sacré, ou quasi mystique - la Terre - (selon le parti de ceux qui refusaient en bloc la modernité).

Adopter le point de vue du territoire suppose un postulat, ou du moins une prise de

conscience: en Europe, mais aussi bien aux Etats-Unis et dans le Tiers Monde, intervenir sur le territoire, c'est intervenir sur quelque chose qui est déjà un produit, qui résulte déjà d'une longue série de processus, bref, qui est déjà humanisé. Ces considérations sont valables également pour les surfaces improductives, comme les Alpes, parce que les Alpes ont été colonisées culturellement depuis le XVIII^e siècle et qu'elles ont depuis longtemps quitté leur statut de région redoutable, voire diabolique; les Alpes ont été d'abord apprivoisées par les poètes, les peintres et les géographes, puis par le tourisme; elles ont fait l'objet d'un acte d'appropriation - or la représentation que nous nous faisons d'un phénomène est partie intégrante du phénomène lui-même. Dans ce sens, les Alpes - tout comme la plaine du Po ou la Ruhr - constituent elles aussi un territoire produit par l'homme.

Peut-être objecterez-vous que mes définitions sont si larges qu'elles ne souffrent pas d'exceptions - et pourtant, je connais au moins un cas où la carte a précédé le territoire, c'est à dire où l'on a planifié une extension sans savoir en quoi le territoire consistait - c'est le cas des Etats-Unis.

A la fin du XVIII^e siècle, à partir de 1784, soit avant même de s'être dotés d'une constitution, les futurs Etats-Unis planifient leur déploiement vers l'Ouest à l'aide d'une grille orthogonale uniforme, faite de carrés d'un mille de côté, sans connaître la nature des terres que cette grille allait couvrir; le projet a été réalisé, puisque la grille couvre aujourd'hui les 78% du territoire américain, Alaska non compris. Pour employer la terminologie d'Olivier Soubeyran, *l'espace-projet* a été simplement plaqué sur *l'espace-substrat*, lequel a été traité comme une *tabula rasa*.

En Europe, cet espace substrat est en règle générale connu dans sa double consistance physique et historique; il s'offre donc sans trop de difficultés à l'analyse factuelle comme à celle de son devenir.

Selon les régions, le matériel disponible est plus ou moins riche, si bien qu'on pourrait en recevoir l'impression d'un certain confort dans l'approche analytique. C'est sans doute vrai grosso modo pour la région des Marches où nous nous trouvons, mais pour le reste, j'en doute, et cela pour plusieurs raisons: la première, c'est que nous continuons à

penser, sans même nous en rendre compte, en termes d'opposition ville-campagne, parce que notre *connaissance du territoire* est en retard sur *l'évolution du territoire*.

Je m'explique.

Les géographes sont en avance sur les historiens de l'urbanisme, et cela depuis le début du siècle: les premières fusions de ville sont été constatées avant 1914 (Roubaix-Tourcoing en France ou Ebfeld-Barmen, aujourd'hui Wuppertal, en Allemagne); en 1915, Patrick Geddes baptisa conurbation les ensembles de villes voisines formant système; en 1961, Jean Gottmann lance le terme de mégalopole pour nommer la nébuleuse urbaine qui s'étend de Philadelphie à Boston. Mais comme l'urbanisme ne fait pas partie de la culture générale, ces mutations n'ont pas été perçues ou bien, lorsqu'elles l'ont été, c'est à titre d'exceptions monstrueuses.

Pour des motifs semblables, nous surévaluons les centre-villes et refusons de considérer que la périphérie constitue le plus clair de la "ville" d'aujourd'hui: c'est la seconde raison. La nébuleuse urbaine est aujourd'hui la règle: autour des divers noyaux historiques, l'urbanisation s'est répandue en tache d'huile, de sorte que les diverses mégalopoles en formation se touchent, remontent dans les vallées, rejoignent les mégalopoles étrangères par-dessus les frontières: de Turin à Venise, un seul système urbain est en train de s'organiser; le long du Rhin, un autre ensemble polycéphale a pris naissance; la Suisse forme dès maintenant une "ville" unique de Genève à Saint-Gall; la région parisienne et celle de Londres s'étalent immensément; les Pays-Bas sont en voie de ne constituer qu'une seule trame urbaine, etc.

Or, ces phénomènes sont très mal connus: il ne suffit pas de les saisir par satellites pour les comprendre. Seules quelques tentatives ont été faites pour les décrire, je pense notamment aux inventaires morphologiques esquissés par Stefano Boeri et Arturo Lanzani dans *Gli orizzonti della città diffusa* (Casabella, avril 1992) et dans *Segni nel paesaggio* (Spazio & Società, juillet-septembre 1993), par Cristina Bianchetti et Bernardo Secchi (*Milano, ad esempio*, Casabella, décembre 1992), par Philippe Panerai et David Mangin (*Héritages morphologiques et réalités économiques en banlieue parisienne: le méandre d'Argenteuil*, Urbanisme revista, 9-10, 1992), par Marcel Smets (*Una tassonomia della*

deindustrializzazione, Rassegna, "I territori abbandonati", 6/1990); il faut citer en outre l'article fondateur de Secchi intitulé simplement *La periferia* (Casabella, octobre 1991).

La rapidité et la brutalité de ces changements tout ensemble rendent difficile et pourtant indispensable d'identifier les morphologies nouvelles et d'enquêter sur les processus qui les ont produits. Dans tous les lieux affectés par la nébuleuse urbaine, il est particulièrement ardu de déterminer les aptitudes du fonds territorial, parce que ce fonds se présente de façon hétérogène, comme surchargé de traces contradictoires dont les plus récentes sont à la fois les plus lourdes et les moins soucieuses d'un quelconque rapport à l'histoire.

Cela fait déjà deux raisons qui rendent malaisée la connaissance actuelle de l'espace-substrat.

Il y en a, je crois, une troisième qui touche à la notion même d'*aptitude*: cette notion est à la fois nécessaire (si l'on veut penser un problème d'aménagement à partir du point de vue du territoire) et vague, parce que la compatibilité du projet doit se définir au coup par coup. La notion d'*aptitude* est donc floue. Mais cela n'est pas aussi embarrassant qu'on pourrait le penser, parce que, de toute façon, la connaissance même la plus précise du fonds territorial et des principes de compatibilité clairs et distincts ne suffiraient pas pour déterminer le projet.

En effet - et c'est là un point très important - le projet ne naît pas de l'analyse par génération spontanée. Beaucoup d'aménagistes se réfèrent encore implicitement, dans leurs processus mentaux, à la bonne vieille démarche positiviste, laquelle prétendait que l'hypothèse (c'est à dire, ici, la formulation, voire la formalisation du projet) naît tout naturellement de l'accumulation des données, soit dans notre cas, si vous préférez, de la connaissance fine du fonds territorial. Et pourquoi l'analyse ne peut-elle engendrer le projet? Parce qu'elle est de nature *descriptive* alors que le projet est de nature *déclarative*. Le projet explicite une volonté, il énonce des choix et des valeurs de divers ordres. L'intervention projetée se *superpose* à la structure du fonds territorial, ou bien se *fond* en elle, ou bien en *accentue* certains caractères ou encore en *brouille* telle ou telle particularité ou enfin se *substitue* entièrement à la structure précédente - mais c'est toujours pour mettre en évidence ce qui doit l'être, c'est à dire pour *ajouter du sens*.

Il découle de ces observations que l'analyse du fonds territorial est certes indispensable pour conformer le projet, mais que le projet la précède, parce que c'est le projet qui permet de sélectionner ce qui, dans l'analyse, est pertinent, et non pas l'inverse.

Vous connaissez sans doute ce mot de Gregotti selon lequel "un problème ne peut être posé entièrement avant d'avoir été résolu" - cette formule laisse entendre qu'il y a une étroite interdépendance entre action et réflexion dans la discipline du projet.

Bien entendu, l'ensemble de ces

considérations n'est valable qu'à l'intérieur de ce qu'on pourrait appeler l'*urbanisme inductif*; elles n'avaient pas de sens à l'époque des CIAM, qui ont promu l'*urbanisme déductif*: la doctrine de l'intervention partait de principes d'aménagement universellement valables et finissait par découper assez abstraitement des aires d'affectation, mais sans déterminer leur contenu en fait de voirie et de bâti.

Aujourd'hui, ce qu'on appelle les "plans directeurs de la 3^e génération" sont *inductifs*, parce qu'ils sont attentifs aux données et aux nécessités locales; ils comportent une localisation relativement serrée de l'architecture, des équipements et des espaces qui doivent en résulter.

Le projet (Bernardo Secchi emploie l'expression *projet de sol*) n'est pas plaqué sur l'espace-substrat comme chez les CIAM, mais il naît d'une sorte de négociation multilatérale entre un programme et un territoire, au cours d'un processus où tout se joue en même temps, soit une espèce de table ronde avec de nombreux partenaires, analogue à un procès à l'anglaise, selon la méthode de la *cross-examination*.

Un dernier argument en faveur de cette conception dans laquelle de projet, en somme, surplombe l'analyse, c'est que cette analyse ne permet pas de découvrir les causes des changements antérieurs dans le régime territorial, parce que les changements viennent de dehors.

Deux exemples, l'un ancien, l'autre très récent, à l'appui de cette affirmation. Venise vivait du trafic avec l'Orient; quand la découverte de l'Amérique déplace l'économie européenne de la Méditerranée à l'Atlantique, Venise passe du commerce maritime à l'exploitation agricole de la Terra Ferma: il en résulte un changement radical dans l'extension des terres arables (par assèchement des marais), dans les types de plantes cultivées (introduction d'une plante américaine, les maïs, à une échelle quasi-industrielle), dans les méthodes d'exploitation (il s'agit d'une espèce d'économie dirigée), donc dans la consistance du territoire. Or, ce n'est pas en lisant finement les cadastres et les minutes de notaires, voire l'iconographie, que les motifs du changement apparaîtront, mais seulement par l'étude des phénomènes géopolitiques et macroéconomiques affectant l'Europe entière!

L'exemple récent? Accumulez tous les documents que vous pourrez sur la région de Roissy, ils ne prépareront en rien l'apparition de l'aéroport Charles de Gaulle. Ce qui m'amène au 2^e point, celui des *logiques concurrentes*.

Permettez-moi de l'introduire par une comparaison empruntée à la géologie. Si vous circulez, par exemple, dans les grands parcs du sud-ouest des Etats-Unis, vous rencontrez souvent des formations rocheuses, voire des paysages entiers, remplis de formes surréalistes; ou bien les systèmes morphologiques se présentent avec une régularité extraordinaire, ou bien, au contraire, ils sont si bizarres et plastiquement si

inattendus, qu'ils paraissent arbitraires et "impossibles".

Or il est certain que ces formations ne répondent à aucune intention, mais qu'elles résultent uniquement d'un jeu d'interférences entre, d'une part, la nature plus ou moins résistante des différentes espèces de roches et de sols et, d'autre part, l'action contrastée des divers types d'érosion - glaciaire, pluviale, éolienne. Ce qui donc semble arbitraire au premier regard s'avère absolument déterministe à l'analyse; en outre, le processus hypercomplexe, combinant agents atmosphériques et taux de résistance des terrains, ce processus est encore en cours (il faut en effet se garder de l'illusion que l'on est en face de phénomènes achevés).

Si je recours à l'exemple de la géologie, c'est parce qu'il se passe quelque chose d'analogue, aujourd'hui, sur le plan de l'exploitation du territoire. Depuis que ce qu'on appelait "la ville" est désormais *coextensif au territoire*, nous avons l'impression que la nébuleuse urbaine est chaotique, et nous nous en débarrassons avec quelques adjectifs. Or, ce que je voudrais faire valoir, c'est que cette nébuleuse n'est pas plus un chaos, - c'est à dire une accumulation sans règles, - que les spectacles géologiques des Etats-Unis. La nébuleuse urbaine résulte d'une multitude de choix, qui sont tous rationnels, ou qui tendent à l'être, mais qui obéissent à des rationalités différentes, en concurrence les unes avec les autres.

Dans la phase actuelle du libéralisme économique, où, malgré une législation abondante, domine la tendance à la dérégulation, chaque intervenant privé ne poursuit que sa propre logique. Mais la multiplicité des interventions fait que le résultat pour le territoire tout entier *n'est pas prévisible*. L'une des causes majeures de cette imprévisibilité réside dans le fait qu'une partie (plus ou moins importante selon les zones) de ces décisions relève de centres extérieurs, voire très éloignés.

Prenons un exemple imaginaire: une multinationale avec siège à Toronto produit en Corée, dirige ses affaires européennes à Luxembourg et entrepose ses marchandises à Zurich et à Barcelone. Elle a choisi Zurich à cause d'une bonne coordination aéroport-autoroute, de conditions fiscales, tertiaires et juridiques positives, et Barcelone à cause du port le plus actif de la Méditerranée mais également en raison de bons réseaux et d'une fiscalité favorable.

Mais le jour où l'un ou plusieurs de ces avantages locaux disparaissent, les lieux d'entreposage ou celui de la gestion centralisée seront déplacés rapidement et sans scrupule aucun en fonction des critères fixés par l'administration de Toronto.

Si vous désirez un exemple moins extrême et rester à l'intérieur des frontières nationales, le problème diffère peu. En Italie, l'ANAS (Azienda Nazionale Autonoma delle Strade), pourtant organisme d'Etat, planifie et exécute son réseau en toute autonomie et en fonction

de ses propres critères. Ou encore: dans toute l'Europe comme aux Etats-Unis, les chaînes de supermarchés s'implantent à peu près où et comment elles le désirent, en d'autres termes, elles font de la planification à leur manière, puisqu'elles induisent de vastes effets - ne serait-ce que pour les mouvements pendulaires et les infrastructures et services qui en découlent.

Le prétendu chaos est donc engendré par le choc des rationalités, chacune d'entre elles pouvant être qualifiée à la fois de *féroce* et de *restreinte*. S'il y a faillite (au moins partielle) du système des interactions qui en résultent, c'est qu'aucune règle d'intérêt général ne pondère les diverses interventions. L'idée même de planification au sens large, c'est à dire l'ensemble des mesures qui doivent *assurer la distribution optimale des personnes, des biens et des services sur un territoire donné*, cette idée ne semble plus avoir cours. Elle avait eu une peine énorme à émerger, parce qu'elle passait pour bolchévique; elle est actuellement, depuis la chute du mur de Berlin, à son point le plus bas.

Le prétendu chaos des périphéries est donc plutôt un ordre difficile à deviner. Nous percevons d'abord l'effet de juxtaposition comme une gêne, sans bien savoir pourquoi. Ainsi, la présence d'une autoroute dans une zone industrielle paraît normale, mais elle ne l'est plus dans un quartier pavillonnaire. Je ne crois pas que ce soit à cause des nuisances; c'est plutôt que nous sentons qu'il y a là des ordres de grandeur différents, en d'autres termes des échelles difficilement compatibles. En somme, j'irai jusqu'à dire que la présence simultanée de liaisons à grande distance et de logements met la notion classique de territoire en crise. Dans certaines vallées alpêtres, on ne peut même plus parler de juxtaposition: c'est de superposition qu'il s'agit, superposition au sens littéral du terme: le réseau des chemins et des routes locales est franchi en viaduc par l'autoroute sans qu'il soit possible d'y entrer ou d'en sortir sur de longs parcours. Parfois, le système est doublé par la ligne de chemin de fer internationale (mais là, je dirais que le problème est légèrement différent, du moins s'il ne s'agit pas de TGV, de ICE, de Talgo ou de Pendolino, parce que les *mêmes* voies ferrées servent au trafic local et au transport au long cours).

Ce qu'il y a de remarquable, c'est l'indépendance des *réseaux*, phénomène tout à fait récent dans l'histoire de l'humanité. Ce mot de réseau ne tombe pas ici par hasard! Quelle est en effet la définition la plus générale et la plus commune du territoire? C'est un *espace socialement construit en un temps et un lieu donnés, par une société donnée*. Espace, lieu, société: trois termes pratiques, mais peu stables, que l'on pourrait discuter un à un. Je préfère toutefois observer que cette définition admet un rapport fixe entre, d'une part, une aire géographiquement déterminée et, de l'autre, un groupe socialement déterminé qui l'occupe. Il y a correspondance biunivoque entre une surface et son occupant

- rien d'étonnant, puisque cette définition a été forgée en pleine période nationaliste, au XIX^e siècle.

Les deux aspects complémentaires sont la *délimitation* (comme défense contre l'extérieur) et l'*appropriation* (de la surface ainsi protégée) ou encore, pour réduire la définition à l'os: le territoire, dans sa matérialité, c'est une *surface enveloppée d'une clôture*, occupée par une *société unique et homogène*.

Cette conception est non seulement statique, elle est anachronique. Nos sociétés ne sont plus homogènes, elles sont multiculturelles, elles admettent des groupes dont les systèmes de valeur sont très contrastés, voire incompatibles. A ce compte, il faudrait admettre qu'il y a un territoire par groupe. Mais l'idée même de surface ne tient plus lorsqu'on essaie de penser aménagement. Il faut impérativement passer à la notion de réseau: il y a, d'une part, les réseaux constitués de directions, de fréquences, de noeuds, de points de rupture de charge, de marqueurs, de seuils, etc.: ce sont les voies à longue distance et les aéroports. Mais il y a également réseau en ce qui concerne la structure décisionnaire: les exemples de Venise, de Roissy, de Zurich, etc., tendaient à faire saisir que les décisions d'interventions sont prises en dehors des lieux où l'on intervient, et parfois très loin d'eux.

Dans un réseau, il n'y a pas de périmètre, tout au plus des points terminaux. La mutation du territoire en réseau recuse donc la notion même de limite continue, qui devient sans objet. Certes, le réseau est une réalité plus subtile que le territoire: on ne le représente ni ne le mesure aussi facilement. C'est une réalité élastique, même si elle se constitue au travers d'équipements lourds, qui modifient profondément le fonds territorial.

Arrivés à ce point, vous objecterez peut-être qu'il est contradictoire de parler d'aptitudes territoriales si l'on démontre ensuite qu'il n'y a pas de territoire, mais seulement des réseaux. Le paradoxe n'est qu'apparent, parce que l'existence des réseaux n'abolit pas le fonds territorial, elle en modifie seulement la problématique, elle la rend beaucoup plus ardue: le territoire se découpe et se distribue autrement, en fonction du projet.

La transition de l'ancienne à la nouvelle définition passe par la considération suivante, qui les articule toutes les deux: *pas de territoire sans imaginaire du territoire*; jusqu'ici le territoire était une forme et une étendue, qui portaient un nom; le territoire était sémantisé; il était discutable; il avait une distribution interne (lacs, rivières, cultures, montuosités, d'une part, voirie, localités, structure parcellaire, de l'autre). Il était essentiellement statique. Or le réseau, mieux, *les réseaux sont eux aussi une forme d'appréhension de la même surface*. Percevoir le territoire comme réseau, c'est nourrir l'imaginaire du territoire à partir d'un autre point de vue, à partir d'autres critères, qui introduisent le temps et les flux. Il n'y a donc pas de contradiction: même en "pensant réseau", on peut prendre en compte

le fonds territorial, mais son approche sera différente.

Avant de clore ce 2^e point, encore une observation. "Penser réseau" ne fait pas encore partie de nos habitudes mentales; il s'agit d'acquiescer un regard différent sur le territoire, un regard nouveau, en quelque sorte dirigé vers l'avenir. Mais il est tout aussi indispensable d'acquiescer un autre type de perception encore, qui cette fois devrait aider à modifier notre vision du passé.

Comme dans le cas précédent - le territoire comme réseau - c'est une conséquence des logiques concurrentes: il s'agit cette fois de constater que la notion d'harmonie, qui gouverne implicitement notre représentation des villes, est périmée.

Nous avons admis tout à l'heure que, désormais, "*la ville*" est *coextensive au territoire*. A l'opposition ville-campagne s'est substituée l'opposition centre-périphérie. La périphérie serait le lieu de tous les ratages, en un mot l'abomination de la désolation, tandis que le centre-ville, soit la ville ancienne, le lieu d'une perfection dont nous avons perdu le secret. Vous me direz qu'il est difficile de prêcher contre l'harmonie dans une cité comme Urbino qui, grâce à Giancarlo, n'a pas subi le rouleau compresseur de la rénovation urbaine. Certes. Mais il serait erroné de penser que le contraire de l'harmonie soit nécessairement la cacophonie.

Voyons le problème de plus près. Il comprend, me semble-t-il, quatre aspects majeurs.

1) Ce qui distingue les centres-villes, c'est leur compacité, c'est à dire l'ordre contigu des bâtiments et leur unité de gabarit. Au nom de cet ordre, nous oublions tous les désavantages, notamment ceux de la ville médiévale, dont nous ne pourrions absolument pas supporter les conditions sociales, culturelles, économiques ou sanitaires.

2) La ville historique n'a pas été bâtie d'un coup; elle nous paraît unitaire, parce que tout ce qui est antérieur à la révolution industrielle nous semble uniforme, ou du moins cohérent. Or il importe de le souligner, *la ville historique, elle non plus, n'est pas homogène*. Il faut la relire de ce point de vue, sinon nous serons incapables de l'intégrer dans la ville territorialisée, car elle y figurerait comme un corps étranger. Observez aussi que les centres historiques ne sont idéaux qu'aux yeux Européens - pour des yeux américains, habitués à l'espace détendu des suburbs, la ville compacte est perçue avec crainte: personne ne voudrait y habiter!

3) Ces centres que nous admirons passent par une crise de fonctionnalité: les fonctions dites centrales se sont déplacées dans la périphérie; ce qui reste au coeur, ce sont surtout les fonctions représentatives ou de prestige. La structure physique des centres peut paraître intacte, mais dans un nombre toujours croissant de cas, les activités derrière les façades - conservées pour le tourisme - n'ont plus rien de commun avec la destination d'origine. La Charte de Venise de 1964, la Déclaration d'Amsterdam de 1975, la Charte

de Noto de 1987 ont peut-être sauvé les apparences, mais ce qui doit nous intéresser, c'est aussi la substance!

4) L'art contemporain, à partir de Cézanne et surtout des cubistes, en passant par les surréalistes, les expressionnistes, les abstraits de toute tendance, le pop-art, l'art conceptuel, l'art pauvre, le mouvement Fluxus, les hyperréalistes, et j'en oublie devrait avoir préparé notre sensibilité à percevoir en termes de contrastes, de tensions, de discontinuité, de fragmentation, d'assemblages, de happening, de performance, etc., bref en tant que systèmes dynamiques ne relevant d'aucune esthétique précédente.

Les instruments du changement de sensibilité sont donc disponibles depuis près d'un siècle. Il importe maintenant de comprendre ce qu'ils impliquent en général, du moment que - Paul Klee dixit - "l'art ne montre pas le visible, il rend visible".

Au lieu de rejeter, en tout ou en partie, la nébuleuse urbaine produite par les logiques concurrentes, nous devons donc comprendre (et, si possible, percevoir) qu'il y a une homologie structurale entre la façon dont les artistes ont pensé le monde et celle dont les opérateurs ont produit la ville.

Si nous ne le faisons pas, nous risquons la mystification pure et simple, et à coup sûr l'inefficacité.

Va bien, direz-vous peut-être, mais une telle position s'avère acritique; elle approuve d'avance tout ce qui peut se passer dans la nébuleuse urbaine, y compris le gaspillage des terres et des ressources, les opérations purement spéculatives, les erreurs d'implantation, le coude à coude entre, que sais-je, une raffinerie et des immeubles de logement, etc.

Non, certes.

Ce qui nous amène à notre dernier thème, qui concerne les *implications politiques du projet*. Il devrait être bref. A propos des friches industrielles, Pier Luigi Crosta écrit que "l'identification d'un problème territorial n'est pas la condition d'une politique du territoire, c'en est la conséquence" [Rassegna 42/juin 1990, I territori abbandonati].

Nous avons déjà vu que ce n'est pas l'analyse qui conditionne le projet, mais l'inverse. Et maintenant nous constatons, avec Crosta, que c'est la politique du territoire qui permet de déterminer les problèmes, et non le contraire. En ces temps de dérégulation généralisée, c'est à dire, en langage clair, de retour à la loi de la jungle, il peut paraître anachronique, voire pathétique, de parler d'une politique du territoire. Et pourtant, tout projet d'urbanisme ou d'aménagement possède bel et bien une dimension politique, même totalement implicite, en fonction de ce que ce projet modifie, favorise, consolide ou empêche.

Même s'il est vrai que tout problème admet plusieurs solutions - les concours le prouvent, qui souvent font surgir des réponses à la fois équivalentes et distantes les unes des autres - ces solutions s'inscrivent nécessairement dans une Weltanschauung.

J'ai dit, sous notre premier point, que le projet ajoute du sens et qu'il est de nature déclarative. Il sied maintenant de préciser que l'examen des aptitudes territoriales n'a pas qu'une dimension technique, loin de là, mais, carrément, une dimension éthique, parce qu'il induit des responsabilités multiples.

Quel urbanisme, quel aménagement pour quelle société? On n'échappe pas à cette question même si on feint de l'ignorer. Que nous le veuillons ou non, nous agissons aujourd'hui, nous introduisons donc des données nouvelles, des quantités nouvelles,

dont il est difficile de mesurer l'impact. Nous innovons fatalement, parce que notre culture n'est plus celle du XIX^e siècle, pour ne rien dire de celle du XV^e. Elle introduit des éléments de clivage, même si notre intervention est minimale, même si elle croit s'inscrire dans une continuité, ou même dans une permanence (d'ailleurs, n'oubliez pas que les prétendues permanences ont elles aussi connu un commencement et que, le plus souvent, ce commencement était une rupture!).

Il nous faudra bien, un jour que j'espère proche, redécouvrir la dimension communautaire, même si la société persiste dans le multiculturalisme. Il y a un terme qui, depuis la fin de l'URSS, a été éliminé du vocabulaire politique, c'est celui de socialisme. L'idée qu'il recouvre est protéiforme. Jusqu'ici elle a surtout servi à justifier des sociétés gouvernées autoritairement.

Mais cette idée n'a pas achevé sa carrière; elle resurgira sous des formes inattendues dès que la loi de la jungle aura décidément causé trop de dégâts. Il est même probable qu'elle changera de nom et que, sous sa nouvelle apparence, elle sera accueillie avec faveur. L'urbanisme, l'aménagement en général, l'urban design seront de nouveau des disciplines coordinatrices, attentives aux impacts sociaux et écologiques. C'est à cela que vous devez, chacun dans votre secteur, travailler.

